

## 1 Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué à « **MURAL CALYPSO** » (tel que décrit par le commanditaire) conformément aux modes opératoires donnés dans l'EN 13501-1 :2007

### **CLASSEMENT DE LA REACTION AU FEU CONFORMEMENT A L'EN 13501-1 : 2007**

<b>Commanditaire:</b>	<b>GERFLOR</b> <b>50 Rue de la république</b> <b>69627 VILLEURBANNE Cedex</b> <b>FRANCE</b>
<b>Elaboré par :</b>	<b>IFTH</b> <b>Avenue Guy de Collongue</b> <b>69134 ECULLY CEDEX - FRANCE</b>
<b>N° du laboratoire notifié</b>	<b>0072</b>
<b>N° du rapport de classement :</b>	<b>12-02585 L</b>
<b>Numéro d'émission :</b>	<b>2</b>
<b>Date d'émission :</b>	<b>25 février 2013</b>

Ce rapport de classement comprend quatre pages et ne peut être utilisé ou reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

CONDITIONS GENERALES : ART 1 - Toutes les demandes d'essai ou d'étude doivent être présentées par écrit. Elles doivent indiquer avec précision : l'identité et l'adresse du demandeur, le nombre, la nature, la dénomination et les références des échantillons soumis, l'objet du travail demandé. ART 2 - Les demandes sont classées dans l'ordre de leur réception et les travaux entrepris dans le même ordre. En cas d'urgence, un travail pourra exceptionnellement être effectué en priorité. Dans ce cas, l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT pourra majorer le prix courant que le demandeur est réputé connaître et accepter. ART 3 - Les rapports et observations ne sont valables que pour les échantillons soumis à l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT : un témoin pourra être remis au demandeur, muni du sceau de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT et joint au rapport. ART 4 - L'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT ne peut être tenu responsable des diverses interprétations et de l'usage qui pourrait être faits des rapports et observations. D'autre part, l'utilisation du nom de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT est subordonnée à l'accord préalable et écrit de la direction régionale de l'INSTITUT FRANCAIS TEXTILE-HABILLEMENT concernée. ART 5 - La partie non utilisée des échantillons est conservée pendant une durée d'au moins trois mois à compter de la date du rapport, exception faite des matières ou produits susceptibles de subir une altération. ART 6 - Le règlement des travaux doit être effectué au comptant net sans escompte.

**Direction Régionale Rhône-Alpes PACA**  
Avenue Guy de Collongue ● 69134 ECULLY CEDEX  
Tél : (+33) (0)4 72 86 16 00 ● Fax : (+33) (0)4 78 43 39 66  
SIRET 433 430 832 00017

## 2 Description du produit :

### 2.1 Nature et application d'utilisation finale :

Le produit « **MURAL CALYPSO** » (tel que décrit par le commanditaire) est défini comme un revêtement mural de décoration destiné à être posé sur les murs et plafonds au moyen d'un adhésif conformément à la norme EN 15102 : 2007.

### 2.2 Description du produit :

Le produit « **MURAL CALYPSO** » (tel que décrit par le commanditaire), est décrit ci-dessous ou dans les rapports d'essai fournis en appui du classement détaillé en 3.1

Revêtement mural composé d'un film imprimé PVC plastifié calandré en surface sur un envers PVC plastifié calandré.

Masse surfacique nominale  $1610 \text{ g/m}^2 \pm 10\%$

Épaisseur nominale  $0.92 \text{ mm} \pm 10\%$

Coloris : 7112 LILAC – 7712 SHADOW – 7714 FROST

## 3 Rapport d'essai et résultats d'essai en appui de ce classement :

### 3.1 Rapports d'essai :

Nom du laboratoire	Nom du commanditaire	N° rapports d'essai	Méthodes d'essai
IFTH Avenue Guy de Collongue 69134 ECULLY Cedex FRANCE	GERFLOR 50 Rue de la république 69627 VILLEURBANNE Cedex FRANCE	12-02585 du 12 Octobre 2012	EN ISO 11925 : 2002 EN 13823 : 2002

### 3.2 Résultats d'essai :

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essai	Résultats	
			Paramètre continu Moyenne (m)	Paramètre conformité
EN ISO 11925-2* Application par la face Exposition 30s  Gouttelettes/particules enflammées	$F_s \leq 150\text{mm}$ en 60s	6	/	CONFORME
	Inflammation papier filtre		/	NON
EN ISO 11925-2* Application par la tranche Exposition 30s  Gouttelettes/particules enflammées	$F_s \leq 150\text{mm}$ en 60s	6	/	CONFORME
	Inflammation papier filtre		/	NON
EN 13823**	FIGRA <sub>0,2MJ</sub> (w/s)	3	95	/
	FIGRA <sub>0,4MJ</sub> (w/s)		62	/
	THR <sub>600</sub> (MJ)		2.2	/
	LFS coté		/	NON ATTEINT
	SMOGRA (m <sup>2</sup> /s <sup>2</sup> )		84.5	/
	TPS <sub>600s</sub> (m <sup>2</sup> )		114.5	/
LDP <sub>f&lt;10s</sub>	/	NON		
LDP <sub>f&gt;10s</sub>	/	NON		

\*Les lés sont collés avec une colle acrylique, sur une plaque de plâtre cartonnée (conforme à l'EN520) de masse volumique  $700 \pm 100\text{kg/m}^3$  et d'épaisseur  $12,5 \pm 0,5\text{mm}$  classé A2 selon EN13501-1:2007.

\*\* Les lés sont collés avec une colle acrylique, sur une plaque de plâtre cartonnée (conforme à EN520) de masse volumique  $700 \pm 100\text{kg/m}^3$  et d'épaisseur  $12,5 \pm 0,5\text{mm}$  classé A2 selon EN13501-1:2007. Un joint vertical bord à bord est localisé dans la grande aile à une distance de 200mm du coin conformément à l'EN13823:2002. Les essais sont effectués sans lame d'air entre le substrat et la contre-paroi et avec les cotés de la cavité les plus éloignées de l'angle fermés.

#### 4 Classement et domaine d'application direct :

##### 4.1 Référence de classement :

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1 : 2007

##### 4.2 Classement :

Le produit « **MURAL CALYPSO** » (tel que décrit par le commanditaire) a été classé en fonction de son comportement au feu : **B**

Le classement supplémentaire en relation avec la production fumée est : **s 2**

Le classement supplémentaire en relation avec les gouttelettes/particules enflammées est : **d 0**

Le format du classement de réaction au feu pour les produits de construction, à l'exception des revêtements de sols et des produits d'isolation thermique pour conduites linéaires est :

Comportement au feu		Production de fumée		Gouttelettes/particules enflammées
<b>B</b>	-	<b>s</b>	<b>2</b>	- <b>d 0</b>

**CLASSEMENT DE REACTION AU FEU : B – s2– d0**

##### 4-3 Domaine d'application :

Le présent classement est valable pour les paramètres suivants liés au produit :

Composition : Revêtement mural composé d'un film imprimé PVC plastifié calandré en surface sur un envers PVC plastifié calandré.

Masse surfacique nominale :  $1610 \text{ g/m}^2 \pm 10\%$

Epaisseur nominale :  $0.92 \text{ mm} \pm 10\%$

Coloris : Divers

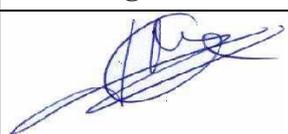
Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :

Revêtement mural décoratif collé pour murs ou plafonds, collé avec une colle type acrylique sur plaque de plâtre cartonée A2, de  $700 \pm 100 \text{ kg/m}^3$  et  $12.5 \pm 0.5 \text{ mm}$  ou sur tout autre substrat classé A1 ou A2 de masse volumique supérieure à  $700 \pm 100 \text{ kg/m}^3$

##### 5 Limitation :

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification type du produit.

Le laboratoire d'essai n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à essai

Rapport	Désignation	Signature*	Date
Préparé par :	Jean-Marc ORAISON Chef de Produit Tests et Essais Feu – IFTH		25 février 2013
Vérifié par :	Pascal Denizard Direction Qualité et Solutions d'Entreprise – IFTH		25 février 2013
* Pour et au nom de <b>I.F.T.H.</b>			